**PANAMA**

 **Lors du deuxième EPU de Mauritanie, le Panama a recommandé d'envisager la possibilité de ratifier la Convention 189 de l'OIT sur les travailleurs domestiques. Nous souhaiterions recevoir des informations sur l'état du processus de ratification.**

**R.** Pour garantir une meilleure protection des droits fondamentaux des travailleurs, la Mauritanie dans son plan d’action quinquennal a prévue, en concertation avec le BIT de ratifier en 2019 deux conventions internationales du travail ; la C143 sur les travailleurs migrants et la C144 sur les consultations tripartites.

J’ai le plaisir de vous informer qu’elle vient de se doter d’une structure dédiée au dialogue social ; le Conseil National du Dialogue Social et qui a, entre autres missions l’étude et la proposition des conventions internationales à ratifier. La convention 189 constitue une priorité et sera ratifiée très prochainement.

Par ailleurs et dans le cadre de la normalisation de son arsenal juridique avec les standards internationaux’ la révision en cours du code du travail s’inspirera du dispositif de la convention internationale N°189 du BIT pour faciliter sa ratification future.